



**DESTINATION :** Liquide adapté au décapage à sec de tout type de peinture et de vernis sauf polyesters.

**PROPRIETES ET AVANTAGES :** Fluidité adaptée aux parties horizontales.  
Permet un décapage sans rinçage et donne un résidu sec.

**SUPPORTS :** Toutes surfaces peintes ou vernies.

**MATERIELS D'APPLICATION :** Brosse ou pulvérisateur.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Nature	Composé de chlorure de méthylène
Aspect	Liquide incolore
Densité à 20°C	1,2 +/- 0,1
Rendement	De 1 à 3 m <sup>2</sup> / L
Conservation	Excellente en emballage d'origine fermé Tenir à l'abri du gel et de la chaleur Ne pas stocker à des températures > 30°C

**CONDITIONNEMENTS :** 1L – 5 L – 20 L

### HYGIENE ET SECURITE :

Article N°15, extrait de la fiche de données de sécurité

Nocif,  
Contient du chlorure de méthylène / Contient du Méthanol,  
Nocif par inhalation et par ingestion,  
Possibilité d'effets irréversibles,  
Conserver hors de la portée des enfants,  
En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette,  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés,  
Utiliser dans des zones bien ventilées.

Pour de plus amples informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité



**DILUTION :** Prêt à l'emploi  
Nettoyage du matériel : à l'eau tiède

### **CONSEILS**

**D'UTILISATION :** Appliquer grassement à la brosse ou au pulvérisateur et laisser agir 15 à 20 minutes.  
Gratter ensuite à l'aide d'une laine d'acier.  
Le résidu sec sera enlevé facilement à la raclette ou à la laine d'acier N°3 ou 4.

En cas de forte épaisseur, l'opération pourra être renouvelée plusieurs fois.

**Observation :** Ne pas utiliser à une température supérieure à 35°C.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à S.E.P.V. pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

S.E.P.V. : BP 19 - St Germain Lès Arpajon - 91 291 Arpajon - Fax : 01 60.84.04.81

EDITION JANVIER 2001. ANNULE ET REMPLACE TOUTE VERSION PRECEDENTE